

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° II-1085

présenté par  
M. Giraud

-----

**ARTICLE 38****ÉTAT B****Mission « Écologie, développement et mobilité durables »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Infrastructures et services de transports	0	2 500 000
Affaires maritimes	0	0
Paysages, eau et biodiversité	2 500 000	0
Expertise, économie sociale et solidaire, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
<b>TOTAUX</b>	2 500 000	2 500 000
<b>SOLDE</b>	0	

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à financer la création de 40 équivalents temps plein travaillé supplémentaires au bénéfice des agences de l'eau, en cohérence avec l'amendement CF963 déposé à l'article 43 du présent projet de loi de finances.

Pour ce faire, l'amendement :

- retranche 2 500 000 euros à l'action n° 52 « Transport aérien » du programme 203 « Infrastructures et services de transports », compte tenu de la sous-consommation de 2 millions d'euros d'euros en autorisations d'engagement et de 5 millions d'euros en crédits de paiement, constatée en 2018 ;
- augmente de 2 500 000 euros la dotation de la sous-action 3 de l'action n° 7 du programme 113 « Paysages, eau et biodiversité ».